

Le Saint

N° 445
Février 2018

Salvatorien...

en Orée-d'Anjou

SAINT SAUVEUR de LANDEMONT

Salle Municipale

Samedi 17 février 2018

Inscriptions à partir de 15h30 - Début du concours 17h30
Engagement : 7€

Concours de



Organisé par le club de retraités
Les Saints Salvatoriens

- 1^{er} lot : 6 rôtis de 1 kg
- 2nd lot : 2 jambons fumés tranchés de 2 kg
- 3rd lot : 2 rôtis de boeuf de 1 kg
- 4th lot : 2 Jambons fumés tranchés de 1 kg
- à suivre: langues de boeuf-rôtis poule-peulets-etc...

Bourriche
Bar - Pâtisseries « maison »



Février

Samedi	17	Concours de Belote organisé par le Club des Ainés
Samedi	24	Soirée Alsacienne organisé par le Comité des Fêtes
Mardi	27	Après-midi Bottreaux organisé par le Club des Ainés

Sommaire du N°445

- Cérémonie des vœux du 7 janvier 2018	01 à 03
- État civil 2017	04
- Urbanisme 2017	05
- Commune Orée-d'Anjou	06 à 07
- Conseil délégué de Saint-Sauveur-de-Landemont	08

Informations de la Mairie déléguée

- Résultat du concours Maisons Fleuries 2017	09
- Etat-civil	10
- Enquête INSEE	10
- Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement	10

Journal des associations

- Comité des Fêtes	10
- Club du 3ème âge «Saint Salvatoriens»	11
- Evolu' Danse	11
- APEL École Arc-en-Ciel	11 à 12

Infos Pratiques

- Centre Socioculturel Rives de Loire	13
- Centre de Secours de Champtoceaux	14
- Challenge Seniors	14
- École Arc-en-Ciel	15
- Cap Monde	15
- Don du Sang	15
- Cancer Espoir	15
- CACSI	15
- Lotissement de La Métairie	15
- Multi-accueil « Les bout'Chou » à Landemont	16
- Petites annonces	16

Mémento

- Services d'urgence	17
- Permanences	18

Prochaine parution prévue le 27 février 2018.

Les articles devront nous parvenir pour le 15 février 2018 au plus tard. Merci de votre compréhension.

Cérémonie des vœux le 7 janvier 2018

Bonjour à Toutes et à Tous,

Voilà quelques jours, nous nous retrouvions en famille, entre amis pour marquer le passage à la nouvelle année. Ce matin, nous nous retrouvons entre membres de notre communauté locale, de notre commune déléguée de Saint-Sauveur-de-Landemont, animés par le seul désir de partager bien plus qu'un même lieu de vie, animés par le seul désir de partager des projets collectifs et associatifs. Rien que pour cette raison, je veux croire que 2018 peut être une bonne année. Avec les membres de l'équipe qui m'accompagnent ce matin, je vous souhaite, en effet, une bonne année 2018.

Une bonne année 2018 à chacune et chacun de Vous. Une bonne année 2018 parce que votre bonheur ne cessera de croître en famille, avec vos amis. Une bonne année 2018 parce que les doutes et les inquiétudes liés à la maladie ou à l'activité professionnelle se dissiperont pour laisser entrevoir l'espoir du rétablissement et de l'épanouissement. Une bonne année 2018 parce que l'énergie et le courage permettront de surmonter le départ d'un proche comme ce fut le cas au cours de l'année écoulée pour 7 familles de Saint-Sauveur-de-Landemont et pour la famille de notre secrétaire de mairie Thérèse Gesret qui nous a quittés en février.

Pour notre communauté locale, 2018 sera une bonne année dans la mesure où nous saurons cultiver ensemble le secret du changement :

« Le secret du changement, c'est de concentrer toute notre énergie, non pas à lutter contre le passé, mais à construire l'avenir ». (Socrate)



**Ne pas lutter contre le passé et éviter d'en conclure trop tôt
que c'était mieux avant...**

Ce ne sont pas les 19 familles de Saint Sauveur de Landemont qui ont fêté en 2017 la naissance d'un enfant (9) ou la célébration d'un mariage (7) qui nous diront que c'était mieux avant. Nous sommes convaincus que l'intensité du bonheur vécu ce jour-là s'amplifiera afin que chaque jour qui vient soit encore pour eux jeunes parents ou jeunes époux bien mieux que celui d'avant !

Améliorer le quotidien de notre vie locale, nous l'aurons permis à travers une série de travaux : ici dans la salle municipale avec un nouveau bar, une nouvelle toiture et un rafraîchissement des peintures, là-haut, à la cantine avec le rafraîchissement des peintures, ou à la péri scolaire avec l'aménagement concertée avec l'association des familles d'un préau. De manière plus insidieuse, les améliorations ont également eu lieu dans le cadre de l'agenda accessibilité des locaux... sur ce point, nous avions un calendrier et nous le tiendrons pour que ça soit mieux qu'avant quand le handicap ou la dépendance apparaissent.

Améliorer le quotidien de notre vie locale, c'est poursuivre les aménagements de voirie. Poursuivre par touche les aménagements sécuritaires des routes avec de nouveaux carrefours, de nouveaux revêtements. Poursuivre les effacements de réseaux au sein de l'agglomération avec des travaux entamés cet hiver, après concertation avec les riverains du chemin de l'Ilette. Poursuivre les chantiers sur nos espaces naturels comme ce fut le cas en termes d'élagage autour de l'étang de Rochefort cet automne. Ces efforts et moyens mobilisés font que ça devient mieux qu'avant.

Améliorer le quotidien de notre vie locale, c'est maintenir le soutien à notre unique école qui a vu sa dotation de fonctionnement nettement progresser de plus de 16 000 € pour atteindre 73 510 € en raison de l'application du forfait communal d'Orée-d'Anjou. Les familles des enfants scolarisés, les parents engagés dans l'APEL et l'OGEC et l'équipe pédagogique placée sous la responsabilité d'une nouvelle directrice, Sarah, sauront eux aussi vous dire que c'est encore mieux qu'avant avec ces nouveaux moyens.

Améliorer le quotidien de notre vie locale, c'est garantir tous les services du quotidien aux familles. Accueil périscolaire, restauration et temps d'activités péri éducatives auront été maintenus tout au long de cette année sous une gestion 100% communale. Sans prétendre faire mieux que l'association des familles, on peut dire sur ce point que c'était aussi bien qu'avant même si les parents d'élèves ont exprimé des doutes, que nous avons entendu clairement, sur le rythme scolaire de 4 jours et demi.

Améliorer le quotidien de notre vie locale, c'est poursuivre nos projets associatifs et les enrichir de nouvelles initiatives. Air de printemps, concours de pêche, spectacle pyromélodique, journées de travaux à l'étang ou au « jardin du cœur », marché d'automne, soirées Ty Punch ou Fa C Si en Sol, activités riches et variées de nos clubs sportifs et de nos écoles artistiques (Mélodie, KDanse, Les Uns sans C...), cyclo-cross de niveau régional, illuminations de Noël... la liste est toujours aussi longue de ces rendez-vous où nous avons toujours plaisir à nous retrouver et à tenter de faire encore mieux qu'avant de manière totalement désintéressée. Ne lâchons rien de ces dynamiques !

Soyez certains que toutes ces améliorations renforcent l'attractivité de notre « immense jardin » qui enregistre une progression démographique importante puisque nous comptons 34 habitants de plus - nous passons de 980 à 1014 habitants selon les dernières données INSEE qui corroborent nos données d'urbanisme qui indiquent au terme de cette année écoulée encore de nombreux projets de constructions nouvelles ou de changements de destination de bâtiments agricoles.

Finalement, permettez-nous d'avoir une pensée pour deux jeunes habitants de notre commune déléguée pour qui en 2017 ce fut nécessairement mieux qu'avant. Charlie Renou, tout d'abord, qui est rentré de Bordeaux avec son titre de meilleur apprenti de France dans les métiers du paysage. Justine Bossard, ensuite, qui est revenue d'Abu-Dhabi avec une superbe médaille de bronze des championnats du monde des apprentis en peinture et décoration. Leurs parcours les honorent eux et leurs familles et les projettent vers demain avec une énergie qui leur permettra de construire de beaux projets personnels et professionnels. Tel est le vœu que je vous invite tous à leur adresser en nous tournant maintenant vers 2018.



Concentrer toute notre énergie à construire l'avenir

Construire l'avenir localement nous permettra de préciser les contours du chantier de restauration de l'église. Plusieurs alternatives sont à l'étude et des priorisations entre les travaux intérieurs et les travaux extérieurs sont à venir. Une concertation avec le relais paroissial est engagée. Un plan d'actions sera à arrêter en commune déléguée pour le présenter au Conseil Municipal d'Orée-d'Anjou dans la limite d'une enveloppe avoisinant les 400 000 €.

Construire l'avenir localement nous conduira à poursuivre plusieurs opérations d'aménagement. Terminer à hauteur de 140 000 € les travaux chemin de l'Ilette pour le mois de juin, engager pour près de 105 000 € de travaux de viabilisation de la ferme de la Métaire en accord avec la famille propriétaire qui conserve une partie des lots à aménager, poursuivre les chantiers d'amélioration des routes communales et l'entretien de nos espaces naturels sont autant d'opérations qui rythmeront l'année 2018.

Construire l'avenir localement, c'est aussi se doter de nouveaux équipements. Le city stade verra le jour avant l'été dans les jardins du bourg et permettra aux écoles, aux associations et aux familles d'offrir à nos enfants un espace de jeux sportifs sécurisés. Le cimetière qui a fait l'objet d'une grande opération de restructuration sera équipé d'un ossuaire afin de libérer les nombreux emplacements abandonnés.

Construire l'avenir localement en poursuivant le chantier oh combien nécessaire de la commune nouvelle. Nous avons tout entendu sur la commune nouvelle, Orée-d'Anjou. Les propos tenus ont trop souvent passés sous silence les bénéfices d'un tel choix en se concentrant sur de petits désagréments personnels. Tout d'abord, tous les élus restés en responsabilité ont pu poursuivre tous leurs projets en commune déléguée – les engagements pris devant leurs habitants respectifs et tenables compte tenu de l'endettement existant seront assumés par Orée-d'Anjou. Pour notre commune déléguée de Saint-Sauveur-de-Landemont, cela représente encore 544 000 € d'investissement en 2018 et 2019. Ensuite, le cadre réglementaire dans lequel nous avons créé notre commune Orée-d'Anjou, nous aura permis de maintenir jusqu'en 2019 des dotations qui baisseront fortement par la suite comme c'est le cas depuis 3 ans dans les communes qui n'ont pas évolué. Finalement, nous avons pu en moins de 2 ans mettre en œuvre une stratégie d'harmonisation : harmonisation des taux des taxes locales, harmonisation des redevances liées à l'assainissement, harmonisation prochaine du règlement d'urbanisme... le tout se traduisant par une baisse dès 2017 de plus de 100 000 € des impôts payés par tous les habitants.

Construire l'avenir localement avec Orée-d'Anjou, ce sera également en 2018 une première année de fonctionnement de nos 2 maisons de santé de Liré et Champtoceaux. Il s'agira de ne pas s'en satisfaire et de se lancer d'une part, dans le projet de 3^{ème} maison de santé à Saint-Laurent-des-Autels et d'autre part, dans la recherche de plus en plus active de médecins généralistes. Il s'agira également de trouver des solutions opérationnelles pour soutenir bénévoles et salariés de nos associations d'aide à domicile qui ont à prendre en charge des dépendances de plus en plus lourdes... je proposerai une dotation budgétaire d'Orée-d'Anjou dans ce sens dès la fin janvier. Il s'agira finalement de poursuivre avec plus de sérénité les transformations de nos établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes tant à Landemont avec la réunion de 2 maisons de retraite qu'à Champtoceaux avec la disparition programmée par l'ARS et le Département de la structure telle qu'elle existe.

Construire l'avenir localement avec Orée-d'Anjou, ce sera en 2018, la mise en œuvre de nouveaux outils : de nouveaux outils d'urbanisme avec un Plan Local d'Urbanisme qui sera opérationnel avant l'été, de nouveaux outils de communication avec un bulletin d'information communal bimensuel qui remplacera notre bulletin actuel et avec un nouveau site internet à compter de l'automne, de nouveaux outils de travail pour nos agents techniques dont l'équipement progressera de nouveau cette année pour les amener à constituer de véritables équipes au service des 3 pôles constituant le territoire communal, de nouveaux locaux pour les services fonctionnels (direction générale, ressources humaines, finances, marchés publics, techniques, assainissement et environnement) qui seront regroupés ce printemps dans le bâtiment tertiaire situé à Drain. Grâce à cette dernière nouveauté, nous permettrons de libérer au profit du centre socioculturel de nouveaux espaces en mairie déléguée de Drain pour organiser une « Maison des Services Au Public », MSAP, qui nous permettra en un seul lieu d'avoir une offre de permanences plus large allant de la CAF à la MSA en passant par Pôle et Cap Emploi ou la CARSAT.



Vous l'avez compris, les chantiers de construction ne manqueront pas en 2018 et pour les deux dernières années du mandat que vous nous avez confiées en 2014. Notre énergie, votre énergie, l'énergie des élus et notamment celle des adjoints qui m'entourent, l'énergie de nos agents municipaux dont je tiens à saluer l'implication et le travail au quotidien, seront donc précieuses à chaque instant pour éloigner les moments de doute, pour éliminer freins au changement et les peurs parfois artificiellement créées, pour réussir cette œuvre collective. Et à propos d'œuvre collective, nous vous donnons déjà rendez-vous les 10 et 11 novembre 2018 à Saint-Sauveur-de-Landemont où tout Orée-d'Anjou se souviendra de la fin de la grande guerre cent ans après.

En 2017, au terme de plusieurs exercices démocratiques exemplaires, la France, les Français ont fait le choix de la « transformation » en confiant des responsabilités à de nouveaux dirigeants : un nouveau président, un nouveau gouvernement, de nouveaux députés et sénateurs – avec eux, la transformation est « en marche », j'en prends acte. Et dans un tel contexte, sans précédent, en cette année 2018, à Saint-Sauveur-de-Landemont, en Orée-d'Anjou, je vous propose de continuer à cultiver notre propre « secret du changement » en mettant résolument toute notre « énergie au service de notre avenir commun ».

Je souhaite à nouveau une bonne année 2018 à chacune et chacun de vous.

André Martin, Maire d'Orée-d'Anjou

Etat Civil 2017



Naissances

- ◆ Célia **VIELLE**..... La Feuillarde..... Née le 20.04.2017 à St Sauveur de Landemont
- ◆ Margot **BOUCHEREAU**..... Le Boisneau..... Née le 09.05.2017 à ANCENIS
- ◆ Isolde **CORNUAILLE**..... La Feuillarde..... Née le 23.05.2017 à ANCENIS
- ◆ Marius **RIDEL** La Bitefolière..... Né le 30.07.2017 à NANTES
- ◆ Maurane **MARTIN**..... La Bitefolière..... Née le 01.08.2017 à ANCENIS
- ◆ Léo **PRESSÉ**..... 54, Lotissement de la..... Né le 12.09.2017 à NANTES Métairie
- ◆ Roxane **COIFFARD**..... 1, Le Pas de Lièvre Née le 06.11.2017 à NANTES
- ◆ Louis **BOUCHEREAU**..... L'Essart..... Né le 21.11.2017 à NANTES
- ◆ Gabin **BRANGEON**..... Sainte Marie des Bauches Né le 06.12.2017 à ANCENIS



Mariages

- ◆ Morgan **BOUYER** & Cora **MALIDIN**..... le 6 mai 2017
- ◆ Christophe **CORNUAILLE** & Sabrina **BOISLEVE**..... le 3 juin 2017
- ◆ Nicolas **VEILLARD** & Aurélie **PEAN**..... le 10 juin 2017
- ◆ Pierre-Marie **MALHERBE** & Jennifer **LUSSEAU**..... le 1 juillet 2017
- ◆ Thierry **GIBOIN** & Alexandra **BRANCHEREAU**..... le 26 août 2017
- ◆ Jérôme **MERCIER** & Marie-Noëlle **SECHER**..... le 9 septembre 2017
- ◆ Pascal **FERRAND** & Mélina **BARDON**..... le 16 septembre 2017
- ◆ Sébastien **LHERIAUD** & Amélie **TUFFET**..... le 30 septembre 2017



Décès

- ◆ Germaine **BOUMARD**..... le 14 janvier 2017
- ◆ Bernadette **BODINEAU**..... le 21 mars 2017
- ◆ Marie-Louise **BRANGER** le 13 mai 2017
- ◆ Lucienne **ANTIER** le 18 juin 2017
- ◆ Colette **MERCIER** le 6 août 2017
- ◆ Jean **BRANCHERAULT**..... le 26 septembre 2017
- ◆ Paul **BOUYER** le 9 octobre 2017

Urbanisme 2017

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCEPTÉS EN 2017

- ◆ **BOUYER** Jordan et **DURASSIER** Julie Les Talonnières maison individuelle
- ◆ **HAIE** Serge Les Merleaux garage + clôture
- ◆ **AURAY** Éric 9, Le Pas de Lièvre garage
- ◆ **GUILBEAU** Stanislas La Pidolère rénovation + extension
- ◆ **BOUCHEREAU** Arnaud Le Bois Neau garage
- ◆ **CUSSONNEAU** Jérémy Les Merleaux surélévation de maison + Clôture
- ◆ **BOUMARD** Didier 32, lotissement de la Métairie extension + garage
- ◆ **BOUYER** Anne La Gillardière démolition + préau + rénovation
- ◆ **GUILBEAU** Stanislas La Pidolère garage

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCEPTÉES EN 2017

- ◆ **BRANCHEREAU** Maurice Les Merleaux mur
- ◆ **GUILLOIS** Sébastien 36, lotissement de la Métairie abri de jardin
- ◆ **SECHER** Damien La Noue Copeau installation photovoltaïque
- ◆ **FABLET** Yannick et 72, lotissement de la Métairie abri de jardin + mur
- ◆ **LE GAL** Raphaël 30, lotissement de la Métairie abri de bois
- ◆ **COMMUNE ORÉE-D'ANJOU** ... Périscolaire préau
- ◆ **MENORET** Richard 4, La Bourgetterie clôture
- ◆ **FERRAND** Pascal 86, lotissement de la Métairie clôture

Résumé du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 138

Présents : 76

Valérie DA SILVA FERREIRA est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil valide, par 90 voix pour, 3 contre et 4 abstentions, le procès-verbal de la séance du 30 novembre 2017 pour lequel aucune observation n'a été formulée.

Absents avec pouvoir : 21

Absents sans pouvoir : 41

1.2 - Décisions prises par délégation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal prend acte des décisions du Maire prises par délégation.

1.3 – Dissolution du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA) suite au transfert de la compétence GEMAPI à Mauges Communauté au 1er janvier 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 93 POUR, 0 ABSTENTION, propose de donner un avis favorable à la dissolution du SICALA Anjou Atlantique, ainsi qu'à la clé de répartition proposée.

2.1 - Rythmes scolaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 46 POUR, 41 CONTRE et 10 ABSTENTIONS, est favorable à un retour à la semaine de 4 jours à partir de la rentrée scolaire 2018-2019.

2.2 – Coût scolaire 2017/2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 75 POUR, 7 CONTRE et 15 ABSTENTIONS valide les montants des forfaits élèves pour l'année 2017/2018 tels que présentés dans le tableau en annexe de la délibération.

3.1 - Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité prend acte qu'un débat a eu lieu, et adopte le Débat d'Orientations Budgétaires 2018 sur la base du rapport annexé à la délibération.

3.2 - Tarifs communaux 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 89 POUR, 1 CONTRE et 7 ABSTENTIONS approuve les tarifs 2018 tels que présentés en annexe de la délibération.

4.1- Augmentation horaire de l'agent du « service portage de repas à domicile »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 94 POUR, 1 CONTRE et 2 ABSTENTIONS, accepte de porter la durée du temps de travail de l'emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet à temps complet 35/35^{ème} à partir du 1^{er} janvier 2018.

4.2 - Augmentation du temps de travail d'un agent du fait de la modification de l'amplitude des horaires au multi-accueil « les Bout 'Chou » à Landemont

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 93 POUR, 1 CONTRE et 3 ABSTENTIONS, valide l'ouverture sur 4 jours semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 18h) du multi-accueil à Landemont à compter du 1^{er} janvier 2018, et valide l'augmentation du temps de travail de l'éducatrice jeunes enfants, de 1070 h à 1340,25h annualisées.

4.3 - Agrément pour dispositif SERVICE CIVIQUE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 96 POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION, accepte de modifier la délibération n° 2017_25_2906 du 29/06/2017 en visant les articles R121-23 et R121-25 Code du Service National, en modifiant le montant de l'indemnité (montant minimum 107,59 € et non 106,31 €), et en précisant que la prise en charge pourrait également se faire, en plus d'être faite en nature ou en espèce, par virement sur le compte bancaire du volontaire.

5.1 - SIEML : versements de fonds de concours

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 89 POUR, 5 CONTRE et 3 ABSTENTIONS, valide le versement d'un fonds de concours au SIEML concernant la réparation du réseau d'éclairage public (remplacement d'une porte d'armoire électrique) pour un montant estimé à 75% de 156,80 €, soit 117,60 €.

5.2 - Demande de subventions au titre du FAFA (Fonds d'Aides au Football Amateur) pour les travaux des vestiaires au stade de foot situé à Liré

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 87 POUR, 8 CONTRE et 2 ABSTENTIONS, autorise le dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre du FAFA pour financer les travaux des vestiaires du stade de foot sur la commune déléguée de Liré d'un montant estimatif de 263 242 €.

5.2 - Demande de subventions au titre du FAFA (Fonds d'Aides au Football Amateur) pour les travaux de la salle de convivialité au stade de foot situé à Liré

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 95 POUR, 2 CONTRE et 0 ABSTENTION, autorise le dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre du FAFA pour financer les travaux de la salle de convivialité au stade de foot sur la commune déléguée de Liré d'un montant estimatif de 145 306 €.

6- Complément au Schéma Directeur d'Assainissement Collectif de La Varenne - demande de subventions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 95 POUR, 2 CONTRE et 0 ABSTENTION, autorise Monsieur le Maire ou Monsieur le Maire délégué de La Varenne à demander des subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental avant d'accepter le contrat tel que présenté en annexe de la délibération.

7.1 – Bouzillé : suite de l'enquête publique relative au déclassement de portions de voies au « Fossé-Neuf »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 97 POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION, émet un avis défavorable au déclassement d'une portion de la voie communale F2, dénommée « Rue des Jardins », située entre les parcelles AK 0450, AK 0037, AK 0038, AK 0042 d'une part et les parcelles AK 0032 et AK 0033, concernée par la présence, en sous-sol, d'un réseau d'assainissement, émet un avis favorable au déclassement des portions de la voie communale F2, dénommée « Rue des Jardins », qui ne sont pas concernées par la présence, en sous-sol, d'un réseau d'assainissement, et émet un avis favorable au déclassement d'une portion de la voie communale F2, dénommée « Impasse de la Fuye ».

7.2 – Saint-Sauveur-de-Landemont : Tarif complémentaire au restaurant scolaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 94 POUR, 1 CONTRE et 2 ABSTENTIONS, valide la tarification d'un panier repas à 1,25 € / jour pour toute famille apportant son repas au restaurant scolaire de SAINT-SAUVEUR DE LANDEMONT.

7.3– Landemont : vente d'un lot au Hameau du Bocage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 94 POUR, 1 CONTRE et 2 ABSTENTIONS, autorise Monsieur le Maire ou Madame le Maire délégué de LANDEMONT à vendre lot n° 6, cadastré A n° 2182, d'une superficie de 469 m² pour un prix 32 502,00 € HT, soit 38 383,09 € TTC.

7.4 – La Varenne : acquisition de terrains

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 93 POUR, 0 CONTRE et 4 ABSTENTIONS, approuve l'acquisition des parcelles situées à la Pitellerie et cadastrées B 1358, 1359 et 1360, au profit de la commune pour un montant de 5 892 €.

7.5 – Liré : vente d'une parcelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 81 POUR, 12 CONTRE et 4 ABSTENTIONS, approuve la vente du bien cadastré B 4450b d'une superficie de 35 m² sis route de la Turmelière à Liré, à l'euro pour tout prix, étant précisé que les frais d'actes, de bornage et les frais de clôture et portillon rendus nécessaires seront à la charge de l'acquéreur ;

7.6 – Champtoceaux : abandon d'une parcelle au profit de la Commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 96 POUR, 1 CONTRE et 0 ABSTENTION, approuve l'abandon au profit de la commune de la parcelle AD 633 d'une surface d'1 a 59 ca, située près du cabinet médical en bordure de route avenue des 7 Moulins.

Fin de la réunion à 22h22

Conseil délégué de Saint Sauveur-de-Landemont

SÉANCE DU 12 Janvier 2018

Etaient présents : André MARTIN, Bernard BRAUD, Fabien DUVEAU, Catherine YVIQUEL, Hugues ROLLIN, Emmanuel CUSSONNEAU, Stéphanie DIET, Richard MENORET, Stéphanie PROVOST, Bernard RENOU.

Absents excusés : Eric DURIF, Patricia MAUSSION, Martine ROY.

Secrétaire de séance : Emmanuel CUSSONNEAU

1 - COMMUNE NOUVELLE « ORÉE-D'ANJOU »

11. Retour sur le Conseil Municipal du 21 décembre 2017

Les conseillers présents à ce Conseil Municipal reviennent sur les principaux points.

12. Délégations

- Emmanuel CUSSONNEAU a participé au Conseil Syndical du SIVU de La Divatte lors duquel les nouveaux statuts ont été votés.
 - Hugues ROLLIN a participé à l'Assemblée Générale Extraordinaire du centre socio-culturel Rives de Loire avec à l'ordre du jour l'adoption de nouveaux statuts. Ceux-ci prévoient une nouvelle composition du Conseil d'Administration, qui devra comprendre 4 élus du Conseil Municipal d'Orée-d'Anjou représentant les 4 commissions : santé, dépendances, culture, solidarité et environnement.
- Chaque commune déléguee doit désigner 2 représentants pour siéger dans les commissions du centre socio-culturel. Il est décidé de proposer Catherine YVIQUEL et Hugues ROLLIN.
- Catherine YVIQUEL et Stéphanie PROVOST ont participé à la commission « Santé » qui a validé les actions du projet Gérontologie.

2 - COMMISSION VOIRIE ET RESEAUX

Fabien DUVEAU est revenu sur l'avancée des travaux du Chemin de l'ilette.

Il nous présente le détail estimatif établi par le maître d'œuvre suite aux remarques formulées. Celui-ci s'élève à 126 253€ TTC dont 18 553 € TTC pour l'assainissement.

L'appel d'offres sera lancé courant février 2018.

3 - COMMISSION ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

Hugues ROLLIN a présenté les demandes de subventions 2018 des associations, qui seront proposées au prochain Conseil Municipal d'Orée-d'Anjou dont le montant total s'élève à 2 432.00€.

ASSOCIATION	ANNEE 2018		Nb jeunes
	Demande	Proposition	
Comité des Fêtes	1 170,00	1 170,00	
Football-Club Landemontais Laurentais		703,00	38
Eveil sportif Landemontais		222,00	12
Les Chapelloises Twirling Club		18,50	1
Association FA C SI en SOL	300,00	300,00	
Hirondelle Gymnastique		18,50	1
TOTAL	1 470,00	2432.00	

4 - QUESTIONS DIVERSES

- Bernard BRAUD est revenu sur les travaux de l'église. Une demande de souscription publique pour la rénovation des cloches et des vitraux de l'église de Saint Sauveur de Landemont va être déposée auprès de la Fondation du Patrimoine des Pays de la Loire.
- Suite à une demande de location du local communal situé 19, Place de l'église, il s'avère nécessaire d'effectuer un rafraîchissement de ce local (peinture, revêtement de sol...).
- Suite au relevé des compteurs d'électricité des bâtiments communaux, une baisse des consommations du gîte a été observé. Ceci paraît cohérent du fait des travaux d'isolation et du changement des radiateurs effectués l'hiver dernier.

La séance est levée à 22h30

Prochaine réunion le vendredi 9 février à 20h30.

Informations de la Mairie Déléguée

RÉSULTAT DU CONCOURS MAISONS FLEURIES 2017

Catégorie Jardin

Nom *Total /120*

TELLIER Mado	113,0
CHENOUARD Benoit	112,5
HIVERT Madeleine	111,5
MENORET Bruno	108,5
CHESNE Marie-Claire	106,0
SUTEAU Irène	106,0
DOUET Dominique	104,0
MENORET Richard	102,5
LAMBERT Jacqueline	102,0
PAUVERT Isabelle	101,5
DA SOUSA Georges	101,0
CORABOEUF Annie	100,0
GOUBAUD Chantal	100,0
MARTIN Andrée	98,5
ROTHUREAU M-Thérèse	97,0
BOUCHEREAU Thérèse	97,0
LEBRETON David	97,0
PROVOST Stéphanie	94,0
FERNANDEZ Annie	93,0
THOUËIL Guillaume	90,5
RENOU M-Josèphe	89,0
BRAUD Véronique	89,0
LE GAL Nathalie	87,5
BRANCHEREAU Nathalie	87,5
BRICARD Odile	87,0
CORNUAILLE Alexandre	86,5
CHEVALIER Simone	85,5
DOUET Bernadette	85,5
DOUET M-Juliette	85,5
COLLOBERT Jean	83,0
LAMBERT Denis	82,5
ESSEUL Chantal	82,0
RENOU Annie	78,5
BRICARD Denis	72,0

Catégorie Façade

Nom *Total /120*

GUYOT Jeanne	101,0
BABONNEAU Paul	90,0
BILLY Anne	87,5
BOSSARD Irène	85,0
BUROT Jeannine	83,0
FOURRE M.	78,0
CHASSELOUP Danielle	77,5
GABORY Christian	73,5
BRANGEON Anthony	71,0
ETOUBLEAU Rolande	70,5
VIELLE Aimée	34,0

Informations de la Mairie Déléguée

ÉTAT-CIVIL

Décès :

- ◊ **Simonne GARNIER épouse GASCHET** décédée le 2 janvier 2018 à Ancenis.
- ◊ **Thérèse SÉCHER** décédée le 3 janvier 2018 à Ancenis.
- ◊ **Josette BERTAL- DA FONSECA** décédée le 9 janvier 2018 à Nantes.
- ◊ **Odile DE LA POËZE** décédée le 16 janvier 2018 à Saumur.

ENQUÊTE INSEE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du **1er février au 30 avril 2018**, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. **Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.**

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

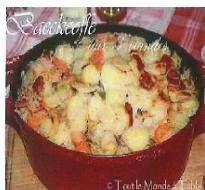
Tout jeune de nationalité française, garçons et filles, **doit se faire recenser entre la date d'anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant**, à la mairie (ou mairie annexe) de son domicile ou au consulat s'il réside à l'étranger. Cette démarche **obligatoire** s'insère dans la parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté.

Pièces à fournir pour le recensement : pièce d'identité justifiant de la nationalité française, livret de famille à jour.

Pour plus d'informations, contactez l'accueil de votre mairie annexe ou le Centre du Service National à Angers : ☎ 02 44 01 20 50 ou par mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Journal des associations

COMITÉ DES FÊTES



Soirée Alsacienne

Beackoffe ou Veau Marengo

Samedi 24 Février 2018 à 19h30

Salle municipale de

St Sauveur de Landemont

N'hésitez pas à venir accompagnés de votre famille et de vos amis !!!

Soirée conviviale pour tout le monde.

Repas Adultes : 20 Euros

Repas Enfants : 8 Euros (enfants de - 12ans)

Gratuit pour les - 3ans

Soirée avec boissons à discrédition

Réservez avant le 19 Février 2018 auprès de :

Charlie RENOU : 07 62 18 47 99 et des différents membres du Comité des Fêtes.



Le Comité des fêtes organise une Soirée Alsacienne

le samedi 24 février 2018 à 19h30, à la salle municipale.

N'hésitez pas à venir accompagnés de votre famille et de vos amis !

Repas adulte : 20€

Repas enfants : 8€ (enfants de -12ans)

Gratuit pour les - 3ans

Soirée avec boissons à discrédition

Réservez avant le 19 février auprès de :

Charlie RENOU : 07 62 18 47 99 et des différents membres du Comité des Fêtes.

Organisé par le Comité des Fêtes

Journal des associations

CLUB DU 3^{ème} AGE « LES SAINT SALVATORIENS »

Chaque mardi à la salle des loisirs à partir de 14h15 jeux de sociétés, cartes, boules...

Les randonnées du mercredi avec le club de Landemont

8 km

Mercredi 14 février 2018 Départ à 14h de Landemont

Mercredi 28 février 2018 Départ à 14h de Saint-Sauveur-de-Landemont



5 km

Mercredi 7 et 21 février 2018 départ à 14h30 de Landemont

Après-Midi cantonal :

Lundi 5 mars à Landemont à 14h30 jeux en salle, randonnées de 4 et 8 km

Dictée

Avec le club de Landemont et Saint Sauveur le vendredi 2 février 2018 à 10h à Landemont

Concours de belote le 17 février 2018 à Saint Sauveur à 13h30 à la salle municipale

EVOLU' DANSE

Soirée Fouaces Angevines



Une petite soirée au menu terroir et dans une ambiance conviviale & festive, ça vous tente ?

Alors, bloquez votre agenda le **samedi 3 mars 2018, 19 h 30**, salle des Hautes Cartelles à La Varenne.

Pour l'animation, nos danseur/ses s'en chargent....La troupe rythmera votre soirée en évoluant avec divers accessoires sur des musiques pop & actuelles, le temps du repas. Après avoir chauffé la piste, ce sera à votre tour d'enflammer le dancefloor.

Pour réserver, rien de plus simple qu'un coup de fil auprès de : Delphine HIVERT au 06 26 82 22 45 et Emmanuel PASQUIER au 06 68 27 27 62

Menu adultes (apéro / entrée / plat / dessert / café) : 18 €

Menu enfant : 9 €

réservation jusqu'au 17/02/2018.

APEL ÉCOLE ARC-EN-CIEL



Afin de financer une partie des voyages scolaires de fin d'année,

l'APEL vous propose d'acheter des gâteaux BIJOU.

Vous trouverez ci-après un bon de **commande à remettre au plus tard le 19 Février 2018 accompagné de votre règlement (chèques à l'ordre de l'APEL)**, à déposer dans la boîte à lettre de l'école.

Vous pourrez venir retirer vos commandes: **Le vendredi 23 Mars 2018 entre 16h00 et 19h00 à la salle de loisirs**

N'hésitez pas à en parler autour de vous : famille, amis, collègues de travail... Bonne dégustation!

L'APEL

Journal des associations



APEL ÉCOLE ARC-EN-CIEL



(à retourner avec le règlement au plus tard le 19 février 2018)

Nom Prénom:
Prénom de l'enfant:
Adresse :
Tél. :

Désignation	Prix net	Quantité	Total € (HT)
Madeleines Nature (50 étuis indiv.)	6,50 €		
Madeleines ChocoLait (50 étuis indiv.)	8,75 €		
Madeleines ChocoNoir (50 étuis indiv.)	8,75 €		
Madeleinettes Nature & ChocoNoir (6x100g)	7,00 €		
Longues Nature (20 étuis de 2) Pur Beurre	6,25 €		
Longues ChocoLait (20 étuis de 2) Pur Beurre	8,65 €		
Cakes Raisins (30 étuis indiv.)	6,75 €		
Génois ChocoLait (30 étuis indiv.)	8,25 €		
Longues ChocoNoir Orange (20 étuis de 2)	8,40 €		
Bijou Fraise (20 étuis indiv.) 50% de Fraise dans le fourrage	7,00 €		
ChocoPépites (20 étuis indiv.)	7,65 €		
Bijou Caramel ChocoLait (20 étuis indiv.)	7,90 €		
Bijou Cacao (20 étuis indiv.)	7,65 €		
Panach'Fruits (30 étuis indiv.) 50% de Fruits dans le fourrage	8,50 €		
Financiers aux Amandes (30 étuis indiv.)	9,15 €		
Assortiment	9,75 €		
Méli-Mélo de Biscuits Fins	10,00 €		
Galettes Pur Beurre (48 étuis de 2)	8,15 €		
Moelleux au Chocolat (30 étuis indiv.)	9,15 €		
Cigarettes Fourrées Chocolat Noisettes (45 étuis de 2)	9,40 €		
Cookies Chocolat Noisettes (24 étuis de 2) Pur Beurre	8,40 €		
Mini Crêpes ChocoLait (4 barquettes de 18 Crêpes)	7,50 €		
Brins de ChocoCaramel (4 étuis de 6)	6,25 €		
Sablés CocoLait (24 étuis de 2)	7,65 €		
Biscuits Cuillers (10 étuis de 6)	5,75 €		
Cakes aux Fruits (20 étuis indiv.)	6,75 €		
Brins de Framboises (7 étuis de 7) Équiv. à 50% de Framboise dans le	7,65 €		
P'tit-Déj ChocoCroustill' (24 étuis de 2) Riches en céréales	8,25 €		
Sablés Viennois (32 étuis de 2)	8,00 €		
Fondants Citron (30 étuis indiv.)	9,15 €		
Financiers Poire ChocoNoir (25 étuis indiv.)	9,15 €		
Boîte collector Madeleines ChocoLait (22 étuis indiv.)	9,15 €		

règlement par chèque à l'ordre de l'APEL.

Total

La distribution des commandes sera effectuée vendredi 23 mars 2018 à la salle des loisirs de 16h à 19h

Centre Socioculturel Rives de Loire

Relais assistants maternels

CALENDRIER DES MATINÉES JEUX - MARS 2018 - THÈME : COUCOU CACHÉ !

Ouvertes aux enfants de 0 à 3 ans, à leur famille et assistant(e) maternel(l)e.

- Lundi 12/03 de 9h30 à 11h30 : Landemont - Foyer Landemontais - Manipulation d'objets de type Montessori*
- Mardi 13/03 de 9h30 à 10h30 ou de 10h30 à 11h30 : Champtoceaux - Salle Chetou - ÉVEIL MUSICAL*
- Vendredi 16/03 de 9h30 à 11h30 : S²-Christophe-la-Couperie - Accueil périscolaire
- Lundi 19/03 de 9h30 à 11h30 : Bouzillé - Maison de l'enfance
- Mardi 20/03 de 9h30 à 11h30 : Dran - Accueil périscolaire
- de 9h30 à 10h30 ou de 10h30 à 11h30 : Landemont - Foyer Landemontais - ÉVEIL CORPOREL*
- Vendredi 23/03 de 9h30 à 11h30 : S²-Laurent-des-Autels - Salle Vives Alouettes
- Lundi 26/03 de 10h15 à 11h15 : S²-Laurent-des-Autels - Résidence Vives Alouettes - Rencontres intergénérations*
- Mardi 27/03 de 9h30 à 10h30 ou de 10h30 à 11h30 : Champtoceaux - Salle Chetou - ÉVEIL MUSICAL*
- Vendredi 30/03 de 9h30 à 11h30 : S²-Christophe-la-Couperie - Accueil périscolaire

jeunesse

* sur inscription

VOLONTAIRE EN SERVICE CivIQUE

Nous recherchons une (jeune pour notre mission soutien aux actions bien vieillir sur le territoire).

Pour toute demande concernant l'orientation, CV, lettre de motivation, prévention des conduites à risques... vous pouvez prendre rendez-vous avec Fanny et Michael, les animateurs informateurs jeunesse au 02 40 98 26 76 ou au 06 63 82 18 69.

ACTIVITÉS VACANCES DE FÉVRIER ET MARS *

Nouveau mode d'inscription : la permanence d'inscriptions se fera uniquement par téléphone le **samedi 03/02 de 9h à 13h** (au n° de l'accueil).

Culture

* sur inscription

ATELIERS COUTURE *

(animés par des bénévoles)

Le lundi de 19h à 21h, le mardi de 19h30 à 21h30 et le vendredi de 14h à 16h30 au Centre Socioculturel.

Le JARDIN *

: jardin partagé

Sur la commune déléguée de Dran, venez échanger et jardiner au naturel sur une parcelle individuelle ou sur un espace géré collectivement par des habitants.

Aménagements collectifs le **mardi à 14h**.

ATELIERS CONVERSATION EN ANGLAIS *

(animés par une bénévole)

Le jeudi de 20h30 à 21h30 au Centre Socioculturel.

BÉNÉVOLAT/INITIATIVES D'HABITANTS

Contactez-nous pour des propositions de bénévolat/ projets ou rejoignez la commission d'animations le **mercredi 28/02 de 20h30 à 22h30**

ATELIER CUISINE *

« crêpe party »

Vendredi 16/02 de 10h à 14h (repas commun), salle du conseil à S²-Christophe-la-Couperie, 2€/pers.

ATELIERS MULTIMÉDIA *

(au Centre Socioculturel, animés par un bénévole)

- Informatique (débutant et approfondissement), 20€ les 3 ateliers de 2h.

- Imprimante 3D : échanges et découverte le **samedi 17/02 de 9h30 à 12h**.

ATELIER DANSES FOLK *

(animé par des bénévoles)

Vendredi 23/02 à 20h30, salle de la Mairie à Dran, 6€/pers. l'année.

Février 2018

pour et avec les habitants

L'adhésion annuelle est nécessaire pour la plupart des activités



L'activité du mois

TYVAUX DE JARDIN
- Taille de fruitiers au jardin de la Coulée à Dran (l'Arbre Bleu) les **samedis 03/02 et 03/03 de 9h à 12h**, sur inscription.
- Soirée déchanges sur le jardin pendant l'hiver et les prévisions de l'hiver le **mardi 07/02 de 20h à 22h** au Centre Socioculturel.

Le Centre Socioculturel a été labellisé Maison de services au public (MSAP). Ainsi, nous pouvons vous accompagner dans diverses démarches administratives, les寥tatiens suivants se sont présentés uniquement sur ROV : Mission locale, Pole emploi, Cai, Cahier d'emploi, Maison à train, participation au conciliateur, un conciliateur ou jugez sera présent à partir de mars 2018, le 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h sur ROV (à prendre à l'accueil du Centre Socioculturel). D'autres partenaires sont suscensibles de s'abonner, une plaquette plus précise sera diffusée en début d'année.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

! Nous recherchons des bénévoles pour le service SOS Transport (chauffeurs sur Drée-d'Anjou) et pour rejoindre l'équipe de réparateurs du Repair Café.

Animation pour tous

* sur inscription

REPAIR CAFÉ

Co-réparer des objets en panne ou usés le **samedi 24/02 de 9h30 à 12h**, salle de la Mairie à Dran, participation libre.

ATELIERS COUTURE *

(animés par des bénévoles)

Le lundi de 19h à 21h, le mardi de 19h30 à 21h30 et le vendredi de 14h à 16h30 au Centre Socioculturel.

LE JARDIN *

: jardin partagé

Sur la commune déléguée de Dran, venez échanger et jardiner au naturel sur une parcelle individuelle ou sur un espace géré collectivement par des habitants.

Aménagements collectifs le **mardi à 14h**.

ATELIERS CONVERSATION EN ANGLAIS *

(animés par une bénévole)

Le jeudi de 20h30 à 21h30 au Centre Socioculturel.

BÉNÉVOLAT/INITIATIVES D'HABITANTS

Contactez-nous pour des propositions de bénévolat/ projets ou rejoignez la commission d'animations le **mercredi 28/02 de 20h30 à 22h30**

ATELIER CUISINE *

« crêpe party »

Vendredi 16/02 de 10h à 14h (repas commun), salle du conseil à S²-Christophe-la-Couperie, 2€/pers.

ATELIERS MULTIMÉDIA *

(au Centre Socioculturel, animés par un bénévole)

- Informatique (débutant et approfondissement), 20€ les 3 ateliers de 2h.

- Imprimante 3D : échanges et découverte le **samedi 17/02 de 9h30 à 12h**.

ATELIER DANSES FOLK *

(animé par des bénévoles)

Vendredi 23/02 à 20h30, salle de la Mairie à Dran, 6€/pers. l'année.

Centre Socioculturel Rives de Loire

Février 2018

pour et avec les habitants

L'adhésion annuelle est nécessaire pour la plupart des activités



L'activité du mois

TYVAUX DE JARDIN
- Taille de fruitiers au jardin de la Coulée à Dran (l'Arbre Bleu) les **samedis 03/02 et 03/03 de 9h à 12h**, sur inscription.
- Soirée déchanges sur le jardin pendant l'hiver et les prévisions de l'hiver le **mardi 07/02 de 20h à 22h** au Centre Socioculturel.

Le Centre Socioculturel a été labellisé Maison de services au public (MSAP). Ainsi, nous pouvons vous accompagner dans diverses démarches administratives, les寥tatiens suivants se sont présentés uniquement sur ROV : Mission locale, Pole emploi, Cai, Cahier d'emploi, Maison à train, participation au conciliateur, un conciliateur ou jugez sera présent à partir de mars 2018, le 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h sur ROV (à prendre à l'accueil du Centre Socioculturel). D'autres partenaires sont suscensibles de s'abonner, une plaquette plus précise sera diffusée en début d'année.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

! Nous recherchons des bénévoles pour le service SOS Transport (chauffeurs sur Drée-d'Anjou) et pour rejoindre l'équipe de réparateurs du Repair Café.

Animation pour tous

* sur inscription

REPAIR CAFÉ

Co-réparer des objets en panne ou usés le **samedi 24/02 de 9h30 à 12h**, salle de la Mairie à Dran, participation libre.

ATELIERS COUTURE *

(animés par des bénévoles)

Le lundi de 19h à 21h, le mardi de 19h30 à 21h30 et le vendredi de 14h à 16h30 au Centre Socioculturel.

LE JARDIN *

: jardin partagé

Sur la commune déléguée de Dran, venez échanger et jardiner au naturel sur une parcelle individuelle ou sur un espace géré collectivement par des habitants.

Aménagements collectifs le **mardi à 14h**.

ATELIERS CONVERSATION EN ANGLAIS *

(animés par une bénévole)

Le jeudi de 20h30 à 21h30 au Centre Socioculturel.

BÉNÉVOLAT/INITIATIVES D'HABITANTS

Contactez-nous pour des propositions de bénévolat/ projets ou rejoignez la commission d'animations le **mercredi 28/02 de 20h30 à 22h30**

ATELIER CUISINE *

« crêpe party »

Vendredi 16/02 de 10h à 14h (repas commun), salle du conseil à S²-Christophe-la-Couperie, 2€/pers.

ATELIERS MULTIMÉDIA *

(au Centre Socioculturel, animés par un bénévole)

- Informatique (débutant et approfondissement), 20€ les 3 ateliers de 2h.

- Imprimante 3D : échanges et découverte le **samedi 17/02 de 9h30 à 12h**.

ATELIER DANSES FOLK *

(animé par des bénévoles)

Vendredi 23/02 à 20h30, salle de la Mairie à Dran, 6€/pers. l'année.

Février 2018

pour et avec les habitants

L'adhésion annuelle est nécessaire pour la plupart des activités



L'activité du mois

TYVAUX DE JARDIN
- Taille de fruitiers au jardin de la Coulée à Dran (l'Arbre Bleu) les **samedis 03/02 et 03/03 de 9h à 12h**, sur inscription.
- Soirée déchanges sur le jardin pendant l'hiver et les prévisions de l'hiver le **mardi 07/02 de 20h à 22h** au Centre Socioculturel.

Le Centre Socioculturel a été labellisé Maison de services au public (MSAP). Ainsi, nous pouvons vous accompagner dans diverses démarches administratives, les寥tatiens suivants se sont présentés uniquement sur ROV : Mission locale, Pole emploi, Cai, Cahier d'emploi, Maison à train, participation au conciliateur, un conciliateur ou jugez sera présent à partir de mars 2018, le 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h sur ROV (à prendre à l'accueil du Centre Socioculturel). D'autres partenaires sont suscensibles de s'abonner, une plaquette plus précise sera diffusée en début d'année.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

! Nous recherchons des bénévoles pour le service SOS Transport (chauffeurs sur Drée-d'Anjou) et pour rejoindre l'équipe de réparateurs du Repair Café.

Animation pour tous

* sur inscription

REPAIR CAFÉ

Co-réparer des objets en panne ou usés le **samedi 24/02 de 9h30 à 12h**, salle de la Mairie à Dran, participation libre.

ATELIERS COUTURE *

(animés par des bénévoles)

Le lundi de 19h à 21h, le mardi de 19h30 à 21h30 et le vendredi de 14h à 16h30 au Centre Socioculturel.

LE JARDIN *

: jardin partagé

Sur la commune déléguée de Dran, venez échanger et jardiner au naturel sur une parcelle individuelle ou sur un espace géré collectivement par des habitants.

Aménagements collectifs le **mardi à 14h**.

ATELIERS CONVERSATION EN ANGLAIS *

(animés par une bénévole)

Le jeudi de 20h30 à 21h30 au Centre Socioculturel.

BÉNÉVOLAT/INITIATIVES D'HABITANTS

Contactez-nous pour des propositions de bénévolat/ projets ou rejoignez la commission d'animations le **mercredi 28/02 de 20h30 à 22h30**

ATELIER CUISINE *

« crêpe party »

Vendredi 16/02 de 10h à 14h (repas commun), salle du conseil à S²-Christophe-la-Couperie, 2€/pers.

ATELIERS MULTIMÉDIA *

(au Centre Socioculturel, animés par un bénévole)

- Informatique (débutant et approfondissement), 20€ les 3 ateliers de 2h.

- Imprimante 3D : échanges et découverte le **samedi 17/02 de 9h30 à 12h**.

ATELIER DANSES FOLK *

(animé par des bénévoles)

Vendredi 23/02 à 20h30, salle de la Mairie à Dran, 6€/pers. l'année.

Février 2018

pour et avec les habitants

L'adhésion annuelle est nécessaire pour la plupart des activités



L'activité du mois

TYVAUX DE JARDIN
- Taille de fruitiers au jardin de la Coulée à Dran (l'Arbre Bleu) les **samedis 03/02 et 03/03 de 9h à 12h**, sur inscription.
- Soirée déchanges sur le jardin pendant l'hiver et les prévisions de l'hiver le **mardi 07/02 de 20h à 22h** au Centre Socioculturel.

Le Centre Socioculturel a été labellisé Maison de services au public (MSAP). Ainsi, nous pouvons vous accompagner dans diverses démarches administratives, les寥tatiens suivants se sont présentés uniquement sur ROV : Mission locale, Pole emploi, Cai, Cahier d'emploi, Maison à train, participation au conciliateur, un conciliateur ou jugez sera présent à partir de mars 2018, le 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h sur ROV (à prendre à l'accueil du Centre Socioculturel). D'autres partenaires sont suscensibles de s'abonner, une plaquette plus précise sera diffusée en début d'année.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

! Nous recherchons des bénévoles pour le service SOS Transport (chauffeurs sur Drée-d'Anjou) et pour rejoindre l'équipe de réparateurs du Repair Café.

Animation pour tous

* sur inscription

REPAIR CAFÉ

Co-réparer des objets en panne ou usés le **samedi 24/02 de 9h30 à 12h**, salle de la Mairie à Dran, participation libre.

ATELIERS COUTURE *

(animés par des bénévoles)

Le lundi de 19h à 21h, le mardi de 19h30 à 21h30 et le vendredi de 14h à 16h30 au Centre Socioculturel.

LE JARDIN *

: jardin partagé

Sur la commune déléguée de Dran, venez échanger et jardiner au naturel sur une parcelle individuelle ou sur un espace géré collectivement par des habitants.

Aménagements collectifs le **mardi à 14h**.

ATELIERS CONVERSATION EN ANGLAIS *

(animés par une bénévole)

Le jeudi de 20h30 à 21h30 au Centre Socioculturel.

BÉNÉVOLAT/INITIATIVES D'HABITANTS

Contactez-nous pour des propositions de bénévolat/ projets ou rejoignez la commission d'animations le **mercredi 28/02 de 20h30 à 22h30**

ATELIER CUISINE *

« crêpe party »

Vendredi 16/02 de 10h à 14h (repas commun), salle du conseil à S²-Christophe-la-Couperie, 2€/pers.

ATELIERS MULTIMÉDIA *

(au Centre Socioculturel, animés par un bénévole)

- Informatique (débutant et approfondissement), 20€ les 3 ateliers de 2h.

- Imprimante 3D : échanges et découverte le **samedi 17/02 de 9h30 à 12h**.

ATELIER DANSES FOLK *

(animé par des bénévoles)

Vendredi 23/02 à 20h30, salle de la Mairie à Dran, 6€/pers. l'année.

Février 2018

pour et avec les habitants

L'adhésion annuelle est nécessaire pour la plupart des activités



L'activité du mois

TYVAUX DE JARDIN
- Taille de fruitiers au jardin de la Coulée à Dran (l'Arbre Bleu) les **samedis 03/02 et 03/03 de 9h à 12h**, sur inscription.
- Soirée déchanges sur le jardin pendant l'hiver et les prévisions de l'hiver le **mardi 07/02 de 20h à 22**

Infos Pratiques

Centre de Secours de Champtoceaux

Sainte Barbe

Comme chaque année, le deuxième samedi de janvier, nous avons fêté Sainte Barbe sur l'une de nos communes déléguées. Nous remercions Saint Laurent-des-Autels de nous avoir accueilli le samedi 13 janvier 2018.

La cérémonie officielle s'est déroulée devant la mairie sous un ciel lumineux mais froid. Plusieurs promotions ont été prononcées et de nombreuses médailles distribuées.

Notre chef de centre a ensuite dressé le bilan de l'année écoulée, et évoqué l'avenir de notre centre. Les élus d'Orée-d'Anjou, fidèles à l'événement, nous ont soutenu par leur présence.



Portes ouvertes le dimanche 8 avril

Comme tous les deux ans, le centre de secours de Champtoceaux ouvrira ses portes au public le dimanche 8 avril prochain. C'est pour nous l'occasion de vous montrer notre matériel et notre savoir-faire. C'est aussi l'opportunité de susciter des vocations. N'hésitez pas à venir échanger avec vos sapeurs-pompiers.

Promotions

Le caporal-chef Jonathan RICHARD est promu au grade de sergent,

Le caporal Anne LELORE reçoit l'appellation caporal-chef,

Le sapeur 2^eclasse Kévin COCHON reçoit l'appellation sapeur 1^{er} classe.

Médailles d'honneur des sapeurs-pompiers échelon bronze pour (au moins) 10 ans de service

Infirmière-principale Emilie LANDAIS, lieutenant Yvan POYER, lieutenant Frédéric BENOITON, sergent-chef Dimitri PLU, sergent-chef Loïc RAYNAL, sergent Jonathan RICHARD, caporal-chef Anne LELORE, caporal-chef Frédéric RIVIERE.

Challenge Seniors

Challenge Seniors

Mardi 6 mars de 9h à 15h30

Venez partager de bons moments avec nous grâce à des ateliers sportifs adaptés et une équipe d'animateurs présente rien que pour votre bien-être ! Activités gratuites .

Programme :

9h-9h30 Accueil - Les ateliers : tir à l'arc, gym santé, atelier mémoire

12h15-13h15 - Repas. Suite des ateliers : Sarbacane, quizz sur l'habitat, prévention des chutes.

15h30 Goûter

Une participation de 6€ par personne pour le repas.

Challenge Seniors

Mardi 6 mars
De 9h00 à 15h30



Maison commune des loisirs (MCL)

à DRAIN

Les inscriptions se font dans votre Mairie déléguée



Infos Pratiques



ÉCOLE ARC-EN-CIEL

Rentrée septembre 2018

Afin de préparer la rentrée de septembre 2018, les parents qui souhaitent inscrire leur enfant né en 2015 sont invités à le faire dès maintenant, en prenant rendez-vous avec le chef d'établissement de l'école, Sarah LERAY **02 40 98 71 22**.

Lors de cette rencontre, nous visiterons les locaux et nous échangerons sur le projet éducatif et sur le fonctionnement de l'école. Merci d'apporter le livret de famille ainsi que le carnet de santé de votre enfant.

Les enfants nés en 2016 seront accueillis en fonction des places disponibles à partir de janvier...

CAP MONDE

Films documentaires débats en présence des réalisateurs



A l'ombre des manguiers - Film HD de Dominique SENAY
Lundi 19 février 2018 à 14h30, 17h, 20h30 au cinéma Eden - Ancenis

Fin septembre, les eaux turquoise de l'île de Nosy Be, au nord-ouest de Madagascar, n'ont jamais été si agréables. Une échappée en pirogue nous permet une rencontre extraordinaire : sur la plage blanche de nos bivouacs, Momad joue du bandonéon: c'est le roi de la région ! Cinq mois passés à fouiller cet univers insolite nous font découvrir cette brousse maritime, ces visages rieurs devenus familiers, la moisson du riz, les fêtes chamaniques endiablées, Ahaya le Prince de Nosy Be, Asdin le chef des esclaves royaux, Fernand le guérisseur ...

A l'ombre des manguiers, croyances et rituels nous livrent un peu leurs secrets ...

Adultes : 5 €, jeunes et handicapés : 3 €

DON DU SANG

Le Loroux Bottereau: Samedi 3 février 8h00 - 12h00 et Mardi 6 février 16h30-19h30.

CANCER ESPOIR

L'association CANCER ESPOIR vous remercie de votre participation et de vos dons sur l'année 2017. Grâce à VOUS, les hôpitaux Catherine de Sienne, Gauduchéau/Papin, la Mère et l'Enfant ont reçu 1900 € chacun ainsi que 300 € pour la ligue. Nous comptons sur votre présence le samedi 29 septembre 2018.

Le Bureau

CACSI

Assemblée générale, mercredi 14 février à 20h30 à la salle du Planti-Boisseau à Drain.

Le Vendredi 6 avril, café citoyen à 20h30 à la salle Chetou à Champtoceaux.

Les membres de l'association inviteront les participants à jouer au jeu "Parcours migrant"

LOTISSEMENT DE LA MÉTAIRIE 4

A VENDRE

➤ Vente de lots au lotissement de la Métairie 4 :



- Terrain de 1433 m² au prix de 107 475 €
- Terrain de 1563 m² au prix de 87 000 €
- Terrain de 603 m² au prix de 45 225 €

S'adresser à la Mairie déléguée de Saint Sauveur de Landemont ☎ 02.40.98.71.47.

Infos Pratiques

Multi-accueil « Les Bout'Chou » à Landemont

Multi-accueil « Les Bout'Chou » à Landemont

(à partir de 2 mois et demi jusqu'à 4 ans)

Nouveaux horaires d'ouverture à partir de janvier 2018 :

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 18h pour les enfants en contrat et de 8h30 à 17h30 pour les enfants accueillis en halte.

Renseignements auprès de Lucie FOURRE, responsable du multi-accueil, par téléphone au 02 40 96 75 42 ou par mail lesboutchou49270@hotmail.com

Petites Annonces

RECHERCHES D'EMPLOI

- Assistante maternelle agréée pour trois enfants, recherche à accueillir un enfant de 0 à 3 ans à mon domicile à partir du mois de Janvier. Si cette annonce vous intéresse n'hésitez pas à me contacter au 02.40.98.77.85
- Assistante maternelle située dans le bourg de St-Sauveur-de-Landemont a actuellement une place disponible pour accueillir un enfant de 0 à 3 ans. Une autre place sera libre à partir du 01/09/2018. Vous pouvez me contacter au 06 06 57 70 34.
- Je m'appelle Joïce, j'ai 15 ans et je suis en seconde générale. J'ai obtenu mon diplôme de premiers secours. Je garde souvent mes sœurs ou mes cousins (es). J'aime beaucoup les enfants et je désire devenir professeur des écoles. Vous pouvez me contacter au 07 50 24 14 82 pour que je puisse garder vos enfants. Je suis disponible pendant les vacances scolaires ainsi que les week-ends. Je peux me déplacer à votre domicile.

OFFRES D'EMPLOI

- **Recherche homme/femme de chambre.** Poste à pourvoir de suite.

CDI 20 h par semaine. 2 jours de congé hebdomadaire. Horaire uniquement le matin entre 8h et 14h. Le travail consiste à remettre en état 19 chambres d'hôtel en fonction du taux d'occupation de la veille. - Refaire le lit (location drap et linge de toilette) - Changer linge de toilette - Nettoyage salle de bain - Etat du stock de produit d'accueil – 9,88 € / heure – Mutuelle d'entreprise. **Le Champalud – 1 place du chanoine Bricard – Champtoceaux – 49270 Orée-d'Anjou**
Tél. 02 40 83 50 09 – contact@lechampalud.com.

Mémento

SERVICES D'URGENCE ET D'ASSISTANCE

POMPIERS : 18 ou 112	GENDARMERIE : Urgences 17 – Champtoceaux 02 40 83 52 04	S.A.M.U. : 15
----------------------	---	---------------

HOPITAL ANCENIS - Urgences	02.40.09.44.28	CENTRE ANTI-POISON (Angers)	02.41.48.21.21
AMBULANCES : ROUILLER	02.40.83.72.44	ALLO ENFANCE MALTRAITÉE	119 appel gratuit
SOS FEMMES BATTUES	02. 41. 87. 97.22		

MEDECIN urgence **NON VITALE** (médecin régulateur) ☎ **02 41 33 16 33**
urgence **VITALE** ☎ **15**

A partir de 20h le soir et le week-end à partir du samedi midi.

PHARMACIEN DE GARDE numéro d'appel : **3237** ou www.3237.fr

INFIRMIÈRES :

Maison médicale, Av. 7 moulins	CHAMPTOCEAUX	06.70.90.07.26
Cabinet infirmière, 2 rue de la Renaissance	LANDEMONT	06.71.63.43.76
Permanence du lundi au samedi de 9h15 à 10h00		
Cabinet médical	ST-LAURENT DES AUTELS	02.40.83.91.62
Permanence du lundi au samedi de 8h45 à 9h30		06.60.15.91.62
5 Résidence Constance Pohardy	LA VARENNE	02.40.09.51.83
		06.20.07.91.89

CABINETS DENTAIRES :

Mme BUCHER Véronique	Maison médicale Av. 7 moulins.....	CHAMPTOCEAUX	02.40.83.52.05
Mme VIAULT Annick	52 rue d'Anjou -.....	LANDEMONT	02.40.98.71.69
Cabinet	254, rue de la Turmelière	LIRÉ	02.40.09.07.13
<i>Dentiste de garde le dimanche de 9h à 12h ☎ 02.41.87.22.53</i>			

KINÉSITHÉRAPEUTES :

M. DUBY	47 rue des Mauges - ST-LAURENT DES AUTELS	02.40.83.74.67
M. et Mme LECOMTE	Maison médicale av. 7 moulins - CHAMPTOCEAUX.....	02.40.83.51.98
M. LECOMTE	2 rue de la Renaissance - LANDEMONT	02.40.83.51.98
M. CHARLANNES	20 bis rue de Vendée – CHAMPTOCEAUX.....	02.40.96.29.87

OSTEOPATHE :

Mme MESERETTE	Place Paul Deltombe - CHAMPTOCEAUX	06.87.01.37.90
Mme SÉJOURNÉ	zone artisanale du Planté Boisseau – DRAIN	06.48.65.61.99

PEDICURE - PODOLOGUE :

Mme LENGLLET Sandrine	Maison médicale Av. 7 moulins de CHAMPTOCEAUX	02.40.83.98.73
Mlle AILLERIE Mélanie	2 Impasse des Lilas – ST LAURENT DES AUTELS	02.51.14.10.43

ORTHOPHONISTE :

Cabinet	9 bis avenue d'Anjou - CHAMPTOCEAUX	02.40.09.58.72
---------	---	----------------

SAGE-FEMME :

Mme COURTET-PICHOT Françoise	11 rue Maroni - ST-LAURENT DES AUTELS	02.40.83.92.89
------------------------------	---	----------------

VÉTÉRINAIRES :

Clinique vétérinaire ARCADIA	9 Impasse du Docteur Moutel - ANCENIS	02.40.83.02.97
VET 23	Espace 23 – SAINT GÉRÉON	02.40.09.50.80

PERMANENCES

MAIRIE DELEGUEE DE SAINT-SAUVEUR DE LANDEMONT - ☎ **02.40.98.71.47** - Fax : **02.40.98.75.64**

Courriel : mairiestsauveur@wanadoo.fr - site internet : www.saint-sauveur-de-landemont.fr

Ouverture au public : Les LUNDIS et VENDREDIS de **9h à 12h** – les MARDIS de **14h à 18h00** les MERCREDIS de **9h à 12h30** et JEUDIS de **14h à 17h30**.

Permanence du Maire **sur rendez-vous uniquement**

Permanences des adjoints..... le SAMEDI de 11h à 12h

COMMUNE D'OREEE D'ANJOU : La Cédraie - ☎ **02.40.83.50.13** - Fax **02.40.83.51.22**

MAIRIE DE CHAMPTOCEAUX - ☎ **02.40.83.52.31**

CONCILIATEUR JUDICIAIRE le 3^{ème} JEUDI de 9h à 12h avec M. BOISLEVE sur RDV ☎ 02.40.83.52.31

MAIRIE DE SAINT-LAURENT DES AUTELS - ☎ **02.40.83.71.23** - Fax **02.40.83.70.47**

Dr SEGUIN - Permanence Médicale: 1^{er} lundi du mois à partir de 20h30 - 3^{ème} jeudi du mois à partir de 20h

Mémento

TRÉSOR PUBLIC NORD MAUGES - 22 rue Foch – MONTREVAULT - ☎ 02.41.30.10.79

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

POLE EMPLOI - 67 rue de la Lime – CS 60014- 49602 BEAUPRÉAU cedex - ☎ 3949 - www.pole-emploi.fr

Ouvert sans interruption : lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 16h30 – jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT) ☎ 3960

à ANCENIS – Espace CORAIL – 30 Place Francis Robert - sur rendez-vous uniquement

CICAS – Retraite complémentaire ☎ 0 820 200 189

M.S.A. – BEAUPREAU – 67 bis rue de la Lime - ☎ 02.41.31.75.75 – Accueil sans rendez-vous les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi et en période de vacances scolaires.

INFORMATIONS DIVERSES

CENTRE SOCIOCULTUREL Rives de Loire – 20 rue JFA Chenouard – Drain – 49530 ORÉE-D'ANJOU

☎ 02 40 98 26 76 – ☎ accueil@rivesdeloire.fr – @ www.rivesdeloire.centres-sociaux.fr

Accueil et secrétariat ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Relais assistants maternels : Patricia TOUBLANC et Marie CHASSELOUP

	Lundi	Mardi	Mercredi (sauf le 1 ^{er} du mois)	Jeudi	Vendredi	Samedi (1 ^{er} du mois)
Par téléphone	de 14h à 18h	de 14h à 18h	de 9h à 12h			
Sur RDV		de 14h à 19h	de 9h à 12h	de 14h à 18h	de 14h à 18h	de 9h à 12h

Services jeunesse : Michaël BOURRIGAULT (06 63 82 18 69) et Fanny BROCHARD (06 58 35 68 68)

Le Point Information Jeunesse (PIJ) : le centre de documentation est ouvert aux horaires du centre.

Pour un accompagnement dans les recherches, prendre RDV auprès des animateurs jeunesse

Service Insertion 26 ans et plus : Valérie BENAITEAU vous reçoit sur RDV pour vos recherches d'emploi, de formation, information sur droit à la retraite...

Animatrice référent familles et animation pour tous : Lucie GRAVELEAU

↳ Aide au départ en vacances, mise en place de projets avec et pour les familles

Espace informatique : Des ordinateurs sont à votre disposition pour vos recherches d'emploi sur Internet ou pour la saisie de vos CV et lettre de motivation. Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, mardi et jeudi de 14h à 18h.

SOS Garde d'Enfant : Marie-Claire CUSSONNEAU : 02 40 98 74 12 et DROUET Marie-Hélène : 06 68 94 53 93

SOS Transport : Annette et Jean-Marie CHASSELOUP : 02 40 98 77 80 – Jean-Marc DUCHON : 06 16 79 09 78
Marie-Claire et Maurice CUSSONNEAU : 02 40 98 74 12

Plateforme Mobi Mauges Solidarité (soutien aux déplacements) : Suzy SAUVAGET est à votre écoute du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30. ☎ 02 40 98 26 72

PERMANENCE CAF : Le mardi de 9h30 à 12h (sans rendez-vous, passage par ordre d'arrivée).

Une permanence sociale est également assurée par un travailleur social de la Caf de Maine-et-Loire. Pour prendre rendez-vous, contactez-le : Relais Cholet Mauges 44 Rue du Paradis 49321 CHOLET Cedex 02.41.71.71.39

ECOLE DE MUSIQUE « Mélodie » : secrétariat ouvert le mercredi matin de 9h à 12h et le vendredi de 14 à 16h.

☎ 02 40 98 15 69 – ☎ ecoledemusiquemelodie@orange.fr

MISSION LOCALE DU CHOLETAIS – Antenne d'Orée-d'Anjou : Aide dans les démarches professionnelles des jeunes de 16 à 25 ans. Emmanuel BONNET est joignable du mardi au jeudi et les lundis des semaines paires de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. ☎ 02 40 09 62 12

SIRDOMDI - ☎ 02.41.71.77.55 – mail sirdomdi@paysdesmauges.fr

Ordures ménagères et tri sélectif : Collecte le JEUDI semaines paires (sortir les bacs le mercredi soir)

Déchetterie intercommunale – route du Fuilet à **St-LAURENT DES AUTELS**

Horaires d'ouverture pour les particuliers : lundi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30.

Dépôt gros électroménagers dans le conteneur dédié aux déchets électriques et électroniques.

Dépôt de la ferraille le 1^{er} samedi du mois et le mercredi 11 jours après cette collecte.

Pour les professionnels, dépôt sur le site de la société SACOVAD, route du Fuilet ☎ 02.40.09.00.40

SERVICE D'EAU - VEOLIA – Service clients ☎ 0 969 32 35 29

E.D.F. Déménagement ... : ☎ 0 810. 020. 33 **E.D.F.** Dépannage ... : ☎ 09.72.67.50.49

CONSEIL d'ARCHITECTURE de l'URBANISME et de l'ENVIRONNEMENT - 312 av René Gasnier – ANGERS
(C.A.U.E. de M-&L) - Permanence du mardi au vendredi de 9h à 11h sur rendez-vous au ☎ 02.41.22.99.99

HABITAT & DEVELOPPEMENT : ☎ 02.41.19.11.15.

Permanence à La Loge à Beaupréau les 1^{er}, et 3^{ème} vendredi du mois de 10 h 00 à 12 h 00.

CITÉMÉTRIE – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ☎ 0 800 20 30 80

CENTRE SOCIAL - Maison départementale des solidarités des Mauges ☎ 02.41.49.76.10

Permanences sur rendez-vous uniquement :

- **ASSISTANTE SOCIALE** : à la mairie de CHAMPTOCEAUX les 1^{er}, 2^{ème} et 5^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h.

- **PUÉRICULTRICE** : à l'antenne du Fuilet.

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) propose :

- **AIDE FAMILIALE** pour la mère de famille : Annick BRANCHEREAU ☎ 02.40.98.71.14

- **AIDE A DOMICILE** pour les personnes âgées : Roger BRANGEON ☎ 02.40.98.73.88

- **SOINS A DOMICILE et GARDE A DOMICILE** : LA CHAPELLE-ST-FLORENT ☎ 02.41.72.76.45